

TRAVAUX PUBLICS

TRAVAUX DE NIVELAGE ET D'ENTRETIEN DES CHEMINS DE LA MUNICIPALITÉ



L'hiver 2023-2024 nous a apporté une série inhabituelle de variations de température et de pluie, ce qui a un impact important sur l'état actuel de nos chemins. Le travail de nivelage a débuté beaucoup plus tôt, lorsque la température le permettait, et il se poursuivra pendant toute la période estivale.

Nous travaillons aussi à atténuer les obstacles tels que les trous et les bosses. N'oublions pas que nous sommes au tout début du printemps et que les conditions ne sont pas toujours optimales pour travailler sur les chemins. Soyez assurés que nous souhaitons, tout comme vous, retrouver des chemins plus carrossables, dans les plus brefs délais.

SÉCURITÉ INCENDIE

CONSIGNES DE SÉCURITÉ POUR LES FEUX À CIEL OUVERT

Compte tenu du printemps hâtif que nous connaissons ainsi que des multiples feux de forêt que nous avons vécus en 2023, voici un rappel des règles de base concernant les feux à ciel ouvert. Même si la neige est partie depuis peu, l'herbe est très sèche et brûle extrêmement rapidement, vous pourriez facilement perdre le contrôle de votre feu. Nous vous conseillons d'éviter de brûler vos résidus d'herbe et de feuilles mortes en choisissant plutôt le compostage qui est de loin meilleur pour la planète! Selon le règlement en vigueur, les feux à ciel ouvert doivent se faire dans un foyer muni d'un pare-étincelle, sinon, vous devez vous présenter au bureau municipal afin de demander un permis de brûlage où nous vous indiquerons les règles à respecter.

Nous vous rappelons d'utiliser votre bon jugement afin de ne pas allumer un feu lors de période de vents et de sécheresse. Gardez votre boyau d'arrosage à portée de main et n'hésitez pas à contacter rapidement le 911 si vous perdez le contrôle de votre feu, afin de limiter les dégâts. Il est de votre responsabilité de consulter le site Internet de la SOPFEU au www.sopfeu.qc.ca pour connaître l'indice d'inflammabilité.



Pour inscription par téléphone : 819 587-3400, poste 6221

Pour vous inscrire en ligne :

<https://municipalite.ferme-neuve.qc.ca/securite-civile/alerte-citoyen-ferme-neuve>



125, 12^e Rue, Ferme-Neuve QC J0W 1C0
Téléphone : 819 587-3400, poste 6221
Courriel : reception@munfn.ca
www.municipalite.ferme-neuve.qc.ca



Le Feuillet

Un monde vert...ouvert

Volume 2 – numéro 6
25 mars 2024

OCTROI DE DEUX SUBVENTIONS : PRIMA ET PHQ

La ministre des Affaires municipales, Madame Andrée Laforest et la ministre déléguée à la Santé et aux Aînés, Madame Sonia Bélanger, nous ont annoncé que notre demande, dans le cadre du Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA), avait été acceptée et que la somme de 69 023\$ serait versée pour la réalisation du projet soumis.



Suite au besoin exprimé de rendre nos bâtiments accessibles, particulièrement aux personnes âgées, notre projet tiré du plan d'action Municipalité Amie des Aînés (MADA) consistait à doter le Centre sportif Ben-Leduc d'une plate-forme élévatrice vers la salle Sam Matts. Deux portes automatiques faisaient aussi partie de cette demande, l'une au Centre sportif pour accéder de façon autonome du côté de la patinoire et une autre à l'hôtel de ville pour accéder à la salle du conseil, ce qui permet aussi un accès au bureau municipal.



Dans le cadre du Programme Hydro-Québec financé par la Fondation de la faune du Québec, l'octroi d'une aide de 28 000\$ est accordé pour la mise en valeur d'un milieu naturel, le marécage arborescent. Les 28 000\$ serviront à la protection de ce milieu sensible en clôturant ce lieu par les abords de la 4^e Rue et de la 5^e Rue et de l'extrémité sud de la 10^e Avenue.

Nous procéderons aussi à de l'affichage pour démontrer les richesses de la faune et de la flore de ce milieu humide, situé dans le parc du Grand Lièvre. Ce lieu continuera d'être fréquenté par les piétons, mais nos interventions visent à faire cesser les dommages causés par les passages des motorisés. Les travaux se feront à l'été 2024.

DE NOUVEAUX VISAGES À LA MUNICIPALITÉ DE FERME-NEUVE

La Municipalité est fière d'accueillir de nouveaux employés au sein de ses services afin de continuer à bien servir la population de Ferme-Neuve. Nous souhaitons la bienvenue à : M. David Bergeron, inspecteur au département d'urbanisme, Mme Stéphanie Giroux, adjointe administrative au Service des loisirs et M. Yves Gordon, journalier au Service des loisirs et travaux publics.

LOISIRS ET CULTURE

TU SAIS CHANTER ET TU AIMERAIS PARTICIPER À UN SPECTACLE ESTIVAL?

Le service des loisirs de la Municipalité de Ferme-Neuve est à la recherche de chanteuses et chanteurs amateurs afin de participer à une soirée découverte qui aura lieu au courant de l'été 2024 dans un des parcs de la municipalité.

AVIS DE RECHERCHE



Si tu as 14 ans et plus et que tu as envie de venir interpréter quelques chansons lors de cette soirée, envoie-nous tes coordonnées, ta date de naissance et un démo d'ici le 19 avril 2024, à l'adresse courriel suivante : loisirs@munfn.ca.

Si tu es choisi(e) par le comité de sélection, nous communiquerons avec toi! Pour information : 819 587-3400 6400 ou 6404.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

PRÉVENTION ET BIOSÉCURITÉ POUR LA VOLAILLE D'ÉLEVAGE

En tant que propriétaire d'une basse-cour ou d'un petit élevage d'oiseaux, vous devez savoir que le risque pour vos oiseaux de contracter des maladies est présent. La MAPAQ offre une série de vidéoconférences sur la biosécurité. C'est gratuit et ouvert à tous. Pour connaître les dates proposées pour le printemps et l'été 2024 et obtenir le lien de connexion aux conférences, visitez le site : <https://magon-consultants.com>

VOUS SONGEZ À INSTALLER UNE PISCINE?



Avant de faire l'installation de votre piscine, il est important de vous informer afin de respecter les règlements provinciaux et municipaux en vigueur. Un permis, émis par le département d'urbanisme de la Municipalité, est d'ailleurs obligatoire. Toute piscine installée après le 30 septembre 2021 doit respecter l'intégralité du règlement. Les piscines installées avant cette date doivent s'y conformer au plus tard le 30 septembre 2025. Les propriétaires sont responsables de se conformer aux règlements.

Un dépliant sur les normes est disponible à l'hôtel de ville ou sur le site Internet de la municipalité. M. David Bergeron, notre inspecteur en urbanisme, fera de la sensibilisation auprès des propriétaires de piscine au courant de l'été. Si vous avez un projet dont vous souhaiteriez discuter avec lui et que vous désirez prendre rendez-vous, veuillez le contacter au 819-587-3400 poste 6227 ou par courriel : adjoint.urbanisme@munfn.ca.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ – ÉCLIPSE SOLAIRE DU 8 AVRIL



Phénomène spectaculaire et rare, l'éclipse solaire se produit lorsque la lune passe entre la terre et le soleil et projette son ombre sur la terre. Afin de vous protéger des effets néfastes possibles, particulièrement pour la rétine de l'œil, il est primordial de ne pas regarder l'éclipse directement. Le site Internet de la CNESST regorge de conseils judicieux. <https://www.cnesst.gouv.qc.ca/>

OUTIL D'AIDE À LA RECHERCHE DE LOGEMENT - LA MRC D'ANTOINE-LABELLE

Le Comité logement Antoine-Labelle vous présente un outil d'aide à la recherche de logement dans les municipalités de la MRC Antoine-Labelle. La création de l'outil a été supportée financièrement par le Conseil régional de développement social des Laurentides (CRDSL) et de la Corporation de développement communautaire Rivière-du-nord (CDC RDN). Pour en connaître tous les détails, visitez le site Internet ci-dessous :

<https://crdsl.org/outil-aide-recherche-logement-mrc-antoine-labelle/>

Vous pouvez aussi visionner la vidéo au <https://vimeo.com/918097529>

CHANGEMENT D'HORAIRE À L'HÔTEL DE VILLE

À compter du 2 avril 2024, nous aurons le plaisir de vous accueillir selon l'horaire suivant :

Lundi au jeudi : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Vendredi : 9 h à 12 h (fermé en après-midi)

NOS ORGANISMES

UN MESSAGE DU COMITÉ DE BÉNÉVOLAT POUR S'ENTRAIDER DE FERME-NEUVE

« Le Comité de bénévolat pour s'entraider de Ferme-Neuve, qui offre un service de transport médical pour les aînés, tient à remercier chaleureusement la Municipalité de Ferme-Neuve pour l'aide financière de 3 000\$ qui leur a été allouée. Cette aide est précieuse pour la poursuite de nos opérations.

Nous sommes heureux d'annoncer que le service de transport médical pour les aînés, subventionné par les dons, pourra reprendre pour les mois d'avril et mai prochain. Pour bénéficier de ce service, vous pouvez communiquer avec votre chauffeur habituel ou avec Noëlla au 819 587-4792. »

La Municipalité de Ferme-Neuve, une municipalité amie des aînés (MADA), est fière de contribuer à la continuité de ce service tellement important pour ses citoyens aînés.